

Sans contrat ni salaire : la colère de ces accompagnants d'élèves dans l'académie de Rouen

Sophie BOGATAY

4-5 minutes

C'est une situation ubuesque et honteuse que vivent plusieurs dizaines d'AESH, ces accompagnants d'élèves en situation de handicap, dans l'académie de Rouen comme ailleurs en France.

« *Je travaille sans contrat ni salaire depuis la rentrée de septembre* », résume Sandrine Chapelain, 52 ans, investie dans un métier qu'elle aime et exerce à l'école Debussy, sur les Hauts de Rouen. Elle connaît bien le quartier, où elle a été AVS (auxiliaire de vie scolaire) pendant quatre ans et assistante pédagogique au collège Braque.

Normalement, elle aurait dû percevoir 750 € par mois pour 26 heures de travail par semaine. Mais rien n'est arrivé. Elle est bénévole au service de l'école inclusive, priorité nationale !



A partir de 1€

L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE

- Accès à 100% des contenus sur le site web
- Votre journal et ses suppléments en version numérique

JE M'ABONNE

Dans la peau d'un fantôme

« *J'ai deux enfants qui font des études supérieures. J'ai dû vendre ma voiture, aller voir ma banque pour un crédit. Mon frigo est vide, un ami me ravitaille avec des invendus de l'épicerie sociale qui*

devraient être jetés à la poubelle. Heureusement, mes parents sont encore vivants ! », explique cette ancienne prof de lettres et formatrice. Voilà qu'elle se retrouve dans la peau d'un fantôme, dans un no man's land.

À la rentrée, elle ne s'était pas inquiétée de ne pas avoir de contrat. *« J'avais reçu, fin août, un mail d'affectation. Je me disais que le contrat allait arriver. Après avoir frappé à de multiples portes, sans savoir laquelle était la bonne, j'ai finalement signé mon contrat le 11 octobre. Et je me suis aperçue que je n'étais pas seule ! »*

Après une [manifestation, le 9 octobre](#), et dans la foulée une audience au rectorat, ces personnels ne voient toujours rien venir. *« Entre désespoir et colère »*, Sandrine témoigne *« de la maltraitance sociale »*, au nom de ceux qui œuvrent pour l'inclusion, mais sont eux-mêmes exclus...

Grâce à des contacts sur les réseaux sociaux, les syndicats (FSU et CGT), recensent dans l'académie (Eure et Seine-Maritime) plus de 200 AESH sans contrat, sans salaire ou parfois les deux.

Concrètement, ces « oubliés » ne peuvent pas faire actualiser leur dossier à Pôle emploi pour toucher les indemnités complémentaires, ni même prétendre à la prime d'activité de la CAF.

Que s'est-il donc passé pour que l'Éducation nationale, plus grand employeur de France, fasse travailler des personnes sans les rémunérer ? *« Un dysfonctionnement dû à la mise en place d'un nouveau logiciel »*, selon le rectorat, qui présente ses plates excuses et reconnaît un manque d'anticipation : *« Il n'y a pas eu un lien assez fort entre le service qui paie et celui qui affecte. »* Ah cet invisible « M. Dysfonctionnement » qui a le dos si large ! Lors d'une rencontre avec les syndicats, le rectorat annonce qu'il n'y aura pas de bulletin de salaire pour septembre, mais propose pour ceux ayant signé un contrat une « avance » à rembourser, 90 % du salaire versé en octobre, et en novembre, le salaire de septembre avec les 10 % manquant d'octobre et le salaire de novembre ! Une usine à gaz !

Pour la CGT, « *le ministère avance à marche forcée. Il n'a pas mis les moyens suffisants du côté administratif, où les agents sont en souffrance.* »

« *Le rectorat a beau proposer d'étudier les cas difficiles, on ne sait pas à qui s'adresser* », enchaîne Sandrine Chapelain, qui réclame un guichet unique.

En ce début de vacances, elle ne sait toujours pas ce qui va lui être versé, ni à quelle date. Et le terme « d'avance » lui reste en travers de la gorge : « *C'est plutôt du retard.* » Qui ne prend même pas en compte le préjudice.

Journaliste, agence locale de Rouen

s.bogatay@paris-normandie.fr